

## Communiqué de Presse

Paris, 10 avril 2017

### ELIGIBITE DES ACTIONS MADVERTISE AU PEA-PME

Madvertise (FR0010812230 – ALMNG), l'AdTech française dédiée à la publicité sur mobile, confirme respecter les critères d'éligibilité au PEA-PME précisés par l'article D.221-113-5 du décret d'application n°2014-283 du 4 mars 2014, à savoir :

- Effectif inférieur à 5 000 personnes, d'une part ;
- Chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros annuel ou total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros, d'autre part.

En conséquence, les actions Madvertise peuvent être intégrées dans les PEA-PME qui, pour mémoire, bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA traditionnel.

#### A propos de Madvertise

Fondée en 2011 et présidée par Paul Amsellem, Madvertise est la régie mobile indépendante de référence sur le segment Premium en France. La société a développé une technologie propriétaire permettant d'optimiser et de maximiser la visibilité des annonceurs et les revenus des éditeurs. Présente dans 7 pays (France, Allemagne, Italie, Espagne, Angleterre, Autriche, Suisse), elle figure parmi les leaders de son secteur en Europe avec une audience de 71 millions de visiteurs uniques et plus de 100 éditeurs premium à son actif. Madvertise intègre également une agence de conseil et de design pour la conception d'applications et de sites mobile.

Madvertise est coté sur Alternext Paris (FR0010812230 – ALMNG).

Plus d'informations sur [www.madvertise.com](http://www.madvertise.com)

#### Contacts

ACTUS finance & communication  
Caroline LESAGE – Relations investisseurs  
01 53 67 36 79  
[madvertise@actus.fr](mailto:madvertise@actus.fr)

ACTUS finance & communication  
Vivien FERRAN – Relations presse  
01 53 67 36 34  
[vferran@actus.fr](mailto:vferran@actus.fr)